

1.1 Formulaire Cerfa n° 13614*01 : demande de dérogation pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégées



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : /

Ou Dénomination (pour les personnes morales) : Collectivité Européenne d'Alsace

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Gérard BOSSU (Responsable de l'unité aménagement foncier)

Adresse : Place du Quartier Blanc

Commune : Strasbourg cedex 9

Code postal : 67964

Nature des activités : Unité aménagement foncier de la Direction de l'Environnement et Transition écologique / Service Foncier, Agriculture et Sylviculture

Qualification : Maître d'ouvrage

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIITS, ALTERES OU DEGRADEES		
ESPECE ANIMALE CONCERNEE <i>Nom vernaculaire (Nom scientifique)</i>		Description (1)
Oiseaux		
B1	Bergeronnette printanière Motacilla flava Linnaeus, 1758	Voir dossier de demande de dérogation
B2	Bruant jaune Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	
B3	Linotte mélodieuse Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	
B4	Moineau friquet Passer	

	montanus (Linnaeus, 1758)	
B5	Pie-grièche écorcheur Lanius collurio Linnaeus, 1758	
B6	Faucon crécerelle Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	
B7	Fauvette à tête noire Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	
B8	Mésange bleueCyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	
B9	Mésange charbonnière Parus major Linnaeus, 1758	
B10	Pic épeiche Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	
B11	Accenteur mouchet Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	
B12	Pic noir Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	
B13	Pic vert Picus viridis Linnaeus, 1758	
B14	Pinson des arbres Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	
B15	Milan noir Milvus migrans (Boddaert, 1783)	
B16	Pouillot fitis Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	
B17	Roitelet huppé Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	
B18	Pouillot véloce Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	
B19	Rougequeue noir Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	
B20	Hypolaïs polyglotte Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	
B21	Martin-pêcheur d'Europe Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	
B22	Bouvreuil pivoine Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	
B23	Fauvette babillarde Sylvia curruca	

	(Linnaeus, 1758)	
B24	Serin cini Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	
B25	Bergeronnette des ruisseaux Motacilla cinerea Tunstall, 1771	
B26	Bergeronnette grise Motacilla alba Linnaeus, 1758	
B27	Buse variable Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	
B28	Chardonneret élégant Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	
B29	Choucas des tours Corvus monedula Linnaeus, 1758	
B30	Chouette hulotte Strix aluco Linnaeus, 1758	
B31	Cigogne blanche Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	
B32	Martinet noir Apus apus (Linnaeus, 1758)	
B33	Loriot d'Europe, Loriot jaune Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	
B34	Coucou gris Cuculus canorus Linnaeus, 1758	
B35	Fauvette des jardins Sylvia borin (Boddaert, 1783)	
B36	Fauvette grise Sylvia communis Latham, 1787	
B37	Grimpereau des jardins Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	
B38	Grosbec casse-noyaux Coccythraustes coccythraustes (Linnaeus, 1758)	
B39	Héron cendré Ardea cinerea Linnaeus, 1758	
B40	Hirondelle rustique Hirundo rustica Linnaeus, 1758	
B41	Mésange à longue queue Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	
B42	Mésange nonnette Poecile	

	palustris (Linnaeus, 1758)	
B43	Moineau domestique Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	
B44	Rossignol philomèle Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	
B45	Verdier d'Europe Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	
B46	Rougegorge familier Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	
B47	Sittelle torchepot Sitta europaea Linnaeus, 1758	
B48	Tarier pâtre Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	
B49	Rousserolle effarvatte Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	
B50	Troglodyte mignon Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	
Mammifères		
B51	Murin d'Alcathoe Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001	Voir dossier de demande de dérogation
B52	Sérotine commune Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	
B53	Murin de Natterer Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	
B54	Grand Murin Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	
B55	Noctule de Leisler Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	
B56	Noctule commune Nyctalus noctula (Schreber, 1774)	
B57	Pipistrelle de Nathusius Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	
B58	Oreillard roux Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	
B59	Oreillard gris Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	
B60	Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	
B61	Murin à moustaches Myotis	

	mystacinus (Kuhl, 1817)	
B62	Pipistrelle commune Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	
B63	Pipistrelle pygmée Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	
B64	Pipistrelle de Kuhl Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	
B65	Murin de Daubenton Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	
B66	Grand hamster, Hamster commun Cricetus cricetus (Linnaeus, 1758)	
B67	Muscardin Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758)	
B68	Hérisson d'Europe Erinaceus europæus Linnaeus, 1758	
B69	Écureuil roux Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	
Reptiles et amphibiens		
B70	Triton crêté (Le) Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	Voir dossier de demande de dérogation
B71	Crapaud vert (Le) Bufotes viridis (Laurenti, 1768)	
B72	Grenouille agile (La) Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	
B73	Triton alpestre (Le) Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)	
B74	Crapaud calamite (Le) Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	
B75	Grenouille rieuse (La) Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	
B76	Lézard des souches (Le)Lacerta agilis Linnaeus, 1758	
B77	Orvet fragile (L') Anguis fragilis Linnaeus, 1758	
B78	Lézard des murailles (Le) Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	
B79	Couleuvre helvétique (La) Natrix helvetica (Lacepède, 1789)	

Insectes		
B80	Grand Capricorne Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758	Voir dossier de demande de dérogation
B81	Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	
B82	Cuivré des marais Lycaena dispar (Haworth, 1802)	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommage aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☒	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Programme d'aménagement foncier dans le cadre de la réalisation du Contournement Ouest de Strasbourg

Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, DALTERATION OU DE DEGRADATION*

Destruction	☒ Préciser : Destruction de bosquet, vergers et haies
-------------	---

Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

Altération	☐ Préciser :
Dégradation	☒ Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION*

Formation initiale en biologie animale.....☒ Préciser : expert écologue

Formation continue en biologie animale.....☐ Préciser :

Autre formation.....☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, DALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : Travaux prévus en septembre – octobre (hors période de reproduction et d’hibernation)

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Grand-Est

Départements : Bas-Rhin

Cantons : Molsheim, Lingolsheim, Truchtersheim et Bouxwiller

Communes : Breuschwickersheim ; Ernolsheim-Bruche ; Kolbsheim ; Ergersheim ; Achenheim ; Ittenheim ; Handschuheim ; Dingsheim ; Griesheim-sur-Souffel ; Stutzheim-Offenheim ; Hurtigheim ; Mittelhausbergen

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE*

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒

Mesures de protection réglementaires.....☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒

Renforcement des populations de l'espèce.....☐

Autres mesures☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d’opérations antérieures (s’il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Bilan de l’opération d’AFAFE

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d’accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à le Votre signature
--	---

1.1 Formulaire Cerfa n° 13616*01 : demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées / demande de dérogation pour la destruction de spécimens d'espèces animales protégées / demande de dérogation pour la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION

- POUR
- ☒ LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT
 - ☐ LA DESTRUCTION
 - ☒ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Collectivité Européenne d'Alsace

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. Gérard BOSSU (Responsable de l'unité aménagement foncier)

Adresse : Place du Quartier Blanc

Commune : Strasbourg cedex 9

Code postal : 67964

Nature des activités : Unité aménagement foncier de la Direction de l'Environnement et Transition écologique / Service Foncier, Agriculture et Sylviculture

Qualification : Maître d'ouvrage

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION				
Nom commun (<i>Nom scientifique</i>)			Quantité	Description (1)
Insectes				
B1	Grand Capricorne	Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758		Voir dossier de demande de dérogation
B2	Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)		
B3	Cuivré des marais	Lycaena dispar (Haworth, 1802)		

Mammifères				
B3	Murin d'Alcathoe alcathoe Helversen & Heller, 2001	Myotis		Voir dossier de demande de dérogation
B4	Sérotine commune serotinus (Schreber, 1774)	Eptesicus		
B5	Murin de Natterer nattereri (Kuhl, 1817)	Myotis		
B6	Grand Murin (Borkhausen, 1797)	Myotis myotis		
B7	Noctule de Leisler leisleri (Kuhl, 1817)	Nyctalus		
B8	Noctule commune noctula (Schreber, 1774)	Nyctalus		
B9	Pipistrelle de Nathusius nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrellus		
B10	Oreillard roux (Linnaeus, 1758)	Plecotus auritus		
B11	Oreillard gris B. Fischer, 1829)	Plecotus austriacus (J.		
B12	Murin à oreilles échancrées emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire,	Myotis		
B13	Murin à moustaches mystacinus (Kuhl, 1817)	Myotis		
B14	Pipistrelle commune pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrellus		
B15	Pipistrelle pygmée pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrellus		
B16	Pipistrelle de Kuhl kuhlui (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrellus		
B17	Murin de Daubenton daubentonii (Kuhl, 1817)	Myotis		
B18	Grand hamster, Cricetus cricetus (Linnaeus,	Hamster commun		
B19	Muscardin avellanarius (Linnaeus, 1758)	Muscardinus		
B20	Hérisson d'Europe europaeus Linnaeus, 1758	Erinaceus		
B21	Écureuil roux Linnaeus, 1758	Sciurus vulgaris		
Reptiles et amphibiens				
B22	Triton crêté (Le) cristatus (Laurenti, 1768)	Triturus		Voir dossier de demande de dérogation
B23	Crapaud vert (Le) (Laurenti, 1768)	Bufotes viridis		
B24	Grenouille agile (La) dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Rana		
B25	Triton alpestre (Le) alpestris (Laurenti, 1768)	Ichthyosaura		
B26	Crapaud calamite (Le) calamita (Laurenti, 1768)	Epidalea		

B27	Grenouille rieuse (La) Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)		
B28	Lézard des souches (Le)Lacerta agilis Linnaeus, 1758		
B29	Orvet fragile (L') Anguis fragilis Linnaeus, 1758		
B30	Lézard des murailles (Le) Podarcis muralis (Laurenti,		
B31	Couleuvre helvétique (La) Natrix helvetica (Lacepède, 1789)		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommage aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Programme d'aménagement foncier dans le cadre de la réalisation du Contournement Ouest de Strasbourg

Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

* cocher les cases correspondantes

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive	☐	Préciser la destination des animaux capturés : Milieux naturels favorables aux espèces ciblées à proximité du projet
Capture temporaire	☒	Avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☐

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Individus éventuellement rencontrés sur le chantier relâchés sur secteur proche (hors emprise travaux)

Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâche :

Capture manuelle	☒	Capture au filet	☒
Capture avec épuisette	☒	Pièges	☐ Préciser :
Autres moyens de capture	☐	Préciser :	
Utilisation de sources lumineuses	☐	Préciser :	
Utilisation d'émissions sonores	☐	Préciser :	
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :			

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids	☐	Préciser :
Destruction des œufs	☐	Préciser :
Destruction des animaux	☐	Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
		Par pièges létaux ☐ Préciser :
		Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
		Par armes de chasse ☐ Préciser :
Autres moyens de destruction	☐	Préciser :

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	☐	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	☐	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	☐	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores	☐	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	☐	Préciser :

Utilisation d'armes de tir	☐	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle.....	☒	Préciser :
- bruits et vibrations liés à la présence humaine et aux véhicules liés au chantier.		

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *		
Formation initiale en biologie animale	☒	Préciser : Expert écologue
Formation continue en biologie animale	☐	Préciser :
Autre formation	☐	Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION
Préciser la période : Travaux prévus en septembre – octobre (hors période de reproduction et d’hibernation)
Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

* cocher les cases correspondantes

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION
Régions administratives : Grand-Est
Départements : Bas-Rhin
Cantons : Molsheim, Lingolsheim, Truchtersheim et Bouxwiller
Communes : Breuschwickersheim ; Ernolsheim-Bruche ; Kolbsheim ; Ergersheim ; Achenheim ; Ittenheim ; Handschuheim ; Dingsheim ; Griesheim-sur-Souffel ; Stutzheim-Offenheim ; Hurtigheim ; Mittelhausbergen

H – EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
Relâcher des animaux capturés ☒
Renforcement des populations de l’espèce ☐
Mesures de protection réglementaires ☐
Mesures contractuelles de gestion de l’espace ☒
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Voir dossier de demande de dérogation pour plus de précisions.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION
Bilan d’opérations antérieures (s’il y a lieu) : /
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés s’applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d’accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à le Votre signature
--	---